

Metz, le 17 juin 2026 à 12h00

LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE

SUR LE PASSAGE EN SITUATION AVERTISSEMENT « VAGUE DE CHALEUR » DU PLAN CANICULE POUR LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Prévisions météorologiques

Le département de la Moselle est placé par Météo-France en vigilance météorologique jaune « **VAGUE DE CHALEUR** » à partir de jeudi 18 juin à 12h. En conséquence, le préfet de la Moselle a déclenché le niveau « **avertissement vague de chaleur** » du plan canicule départemental et a diffusé aux services de l'État et aux collectivités territoriales ce message de sensibilisation.

Les températures dépasseront les 33 °C jeudi 18 juin pour atteindre les 36 °C lundi 22 juin. Elles ne descendront pas sous les 19 °C la nuit.

Une aggravation du niveau de vigilance n'est pas exclue.

La préfecture appelle les maires à la vigilance lors de l'organisation des manifestations accueillant du public, notamment les manifestations sportives, culturelles festives et les rassemblements de grande ampleur organisés en extérieur comme en intérieur, en lien avec les organisateurs des manifestations prévues sur leurs territoires.

Recommandations

Les fortes chaleurs peuvent toucher les personnes fragiles :

- personnes âgées de plus de 65 ans, personnes hospitalisées à domicile, personnes à mobilité réduite ;
- nourrissons et jeunes enfants ;
- personnes souffrant de maladies chroniques et/ou soumises à certains traitements médicamenteux ;
- femmes enceintes ;
- personnes en situation de précarité et/ou sans abri ;
- personnes dépendantes à l'alcool et/ou aux drogues ;
- travailleurs exposés à la chaleur, à l'extérieur ou dans une ambiance chaude à l'intérieur.